

**Délibération n° 25-0707**

**CFVU DU 10 JUILLET 2025**

**DÉLIBÉRATION PORTANT AVIS SUR LE DISPOSITIF ENGLISH FRIENDLY**

- **La commission formation et vie universitaire du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 juillet 2025 réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric Hoffmann, vice-président de la CFVU,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Le quorum ayant été constaté en début de séance,*

**DÉCIDE**

**Article 1**

*Etant préalablement exposé que le dispositif sera déployé à titre expérimental à la rentrée et ouvert uniquement à des enseignements de 1er cycle. Le projet est fondé sur le volontariat des enseignants et des étudiants. Les objectifs sont de faciliter la venue des étudiants internationaux, développer l'attractivité de l'université, préparer les étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne à suivre des cours dans une université anglophone ou des cours en anglais dans une université étrangère.*

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne donne un avis favorable au dispositif english friendly pour la rentrée 2025

**Article 2**

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

**Article 3**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur d'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 10/07/2025.*

Présents	13
Représentés	13
Suffrages exprimés	26
Pour	26

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Alexandre PERAUD.

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :